

Août 2025

mairie **13**



**VOTRE QUARTIER
GOBELINS – SALPÊTRIÈRE
VA S'EMBEILLIR**



Square Marie-Curie

LE NOUVEAU SQUARE MARIE-CURIE MARQUE LE DÉBUT DE L'EMBELLISSEMENT DU QUARTIER !

Du 26 mars au 24 juin 2024, une grande concertation a été organisée dans le quartier grâce à des réunions publiques, des marches exploratoires et une plateforme de dépôt d'idées en ligne. Cette consultation a fait l'objet d'une réunion publique de restitution en septembre 2024 afin de présenter les premières conclusions.

Les principaux projets feront également l'objet de futures concertations dédiées, annoncées sur le site de la Mairie du 13^e. Les premiers travaux d'embellissement

démarreront en 2026. Vous pourrez être tenus informés en consultant la page « Chantiers en cours » sur le site de la Mairie du 13^e, et en vous abonnant à la newsletter de la Mairie du 13^e accessible via le QR code ci-dessous.

En attendant, vous êtes invités à **l'inauguration de la première phase du square Marie-Curie samedi 30 août à 11h** (29 boulevard de l'Hôpital).



PLANTATION D'ARBRES ET VÉGÉTALISATION

De nombreuses rues du quartier Gobelins – Salpêtrière seront végétalisées afin d'embellir et de rafraîchir la ville. Au total, plus de 90 arbres seront plantés dans les voies et sur les places du quartier !

Parmi les projets de végétalisation retenus, on compte la petite place nouvellement dénommée Artemisia Gentileschi, située au croisement des rues Véronèse, Primatice et Rubens, ainsi que la placette à l'angle des rues Campo Formio et Pinel, qui seront étendues et plantées.

Dans la continuité de l'aménagement réalisé en 2024 devant l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), les contre-allées du boulevard de l'Hôpital comprises entre les rues Rubens et Campo Formio seront piétonnisées et végétalisées. De même, la contre-allée sud du boulevard Saint-Marcel deviendra une aire piétonne sur toute sa longueur et de nouvelles bandes plantées composées d'arbustes et de vivaces viendront compléter les jardinières existantes. L'objectif de cette amplification du végétal est que ces

deux axes majeurs de notre arrondissement deviennent de véritables corridors urbains de biodiversité dans lesquels la flore puisse prospérer et la faune trouver refuge.

En parallèle, plus d'une dizaine de voies bénéficieront d'un aménagement paysager. Les rues Le Brun, Duméril, Godefroy ou encore Paul Klee figurent notamment parmi les projets.

À ces aménagements s'ajoutent, à côté de la gare d'Austerlitz, la rénovation et l'extension du square Marie-Curie qui deviendra à terme un écrin de verdure proposant de **vastes pelouses, une mare écologique et une aire de jeux pour enfants.**

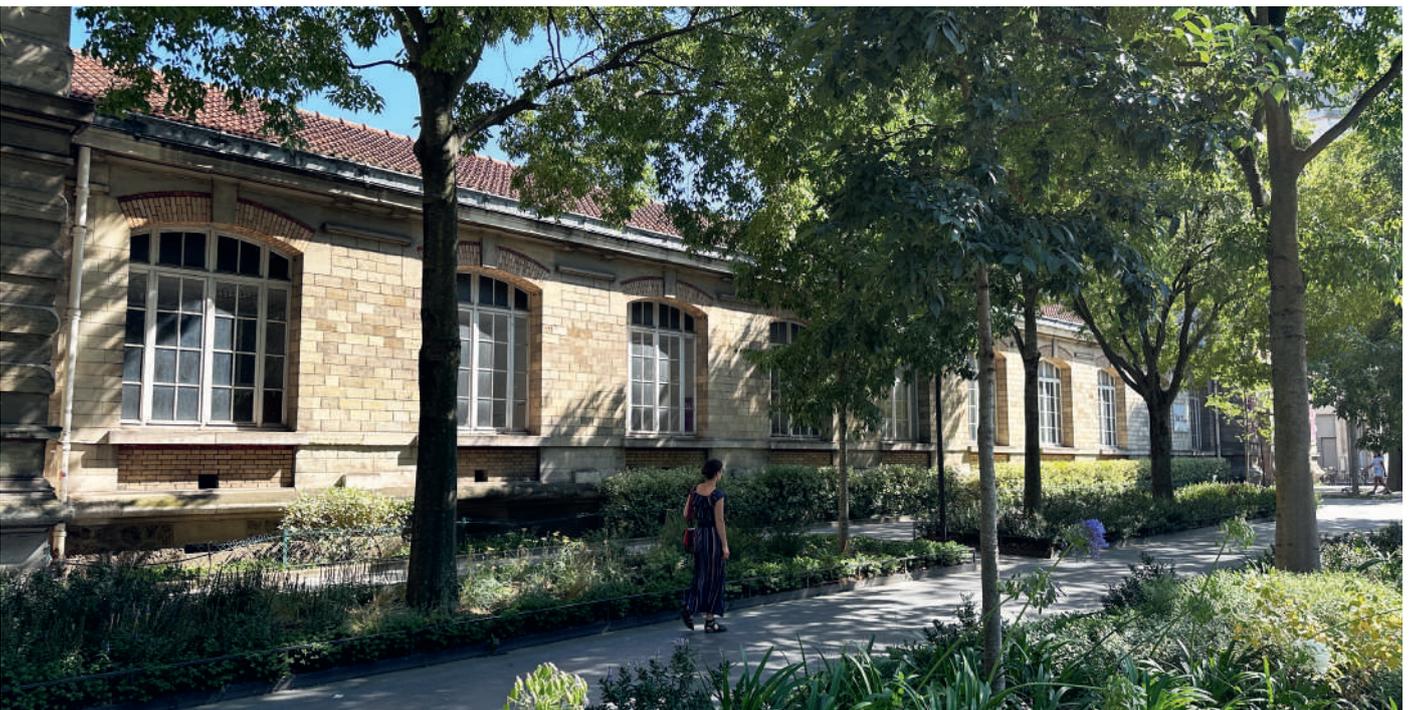


À savoir

Pour planter un arbre en pleine terre, il faut une distance suffisante entre l'arbre et les bâtiments, mais également entre l'arbre et les nombreux réseaux situés dans le sol (eau, chauffage, télécommunications...). La saison propice aux plantations a lieu entre l'automne et le tout début du printemps.

LES AMÉNAGEMENTS RETENUS POUR LE QUARTIER Gobelins-SALPÊTRIÈRE

- Plantation d'arbres et végétalisation
- 👤 Aménagements pour les piétons et « Rues aux Enfants »
- Aménagements cyclables
- Aménagements de placettes



Végétalisation du parvis de l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)



Illustration d'un potentiel aménagement de la rue Jenner

PRIORITÉ AUX ENFANTS : DES RUES MIEUX ADAPTÉES AUX PIÉTONS

L'ensemble des aménagements vise à accroître l'espace dévolu aux piétons.

Les plantations d'arbres s'accompagneront ainsi d'élargissements de trottoirs pour améliorer les cheminements piétons et renforcer l'accessibilité de l'espace public. Six rues du quartier deviendront des « **Rues aux Enfants** », de sorte à sécuriser et faciliter la circulation des familles sur les trajets domicile-école et à offrir de nouveaux espaces de promenade, de jeux et de loisirs.

La rue Jenner sera ainsi fermée à la circulation et végétalisée aux abords des trois écoles pour faire la jonction avec le Terrain d'Éducation Physique, qui deviendra bientôt un espace d'apprentissage du vélo et de la sécurité routière pour les enfants. De part et d'autre de ce segment piéton, la rue sera mise en impasse, permettant ainsi de conserver l'accès aux immeubles et aux parkings. Le projet sera toutefois soumis aux avis de la Préfecture de Police et de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

La portion de la rue Jeanne d'Arc comprise entre le boulevard Vincent-Auriol et la place Louis Armstrong, bordée notamment d'une école maternelle, sera apaisée grâce à une mise en sens unique. 8 arbres couplés à des jardinières prendront également place le long du trottoir de l'établissement scolaire. La liaison entre ce dernier et le square Mesureur sera quant à elle facilitée par la création d'un passage piéton.

La rue Bruant deviendra elle aussi une zone de rencontre sécurisée aussi bien pour les enfants de la crèche que pour les passants, avec son trottoir côté pair élargi et planté d'une vingtaine d'arbres. La rue Pirandello, aux abords notamment de l'école privée Saint-Marcel et du lycée Pierre-Gilles de Gennes, a été végétalisée en 2021. Cet aménagement sera poursuivi par la mise en place d'une aire piétonne fermée et l'ajout de nouvelles assises.

Enfin, dans le prolongement de la « Rue aux Enfants » Stephen Pichon, réalisée également en 2021, un cœur piéton végétalisé sera créé, comprenant les abords de l'école maternelle, la place des Alpes ainsi que la rue Fagon et son école élémentaire. Le rond-point et la voie circulée laisseront ainsi place à un large espace sécurisé, ombragé et propice aux jeux. Le projet sera réalisé en concertation avec le commissariat.

AMÉLIORATION DE LA DESSERTE BUS ET DES DÉPLACEMENTS À VÉLO

La reconfiguration du plan de circulation et l'apaisement général du quartier fluidifieront la desserte en transports en commun et profiteront aux cyclistes.

Rue Jeanne d'Arc, les pistes cyclables sur trottoir présentes sur la portion comprise entre le boulevard Vincent-Auriol et la place Louis Armstrong seront mises sur chaussée et un couloir de bus sera créé sur le tronçon compris entre les boulevards de l'Hôpital et Saint-Marcel.

Le boulevard de l'Hôpital a récemment fait l'objet d'un réaménagement, permettant de créer des pistes cyclables sécurisées ainsi qu'un couloir de bus continu dans le sens est-ouest. Il faudra poursuivre ce travail de sécurisation des cyclistes jusqu'à la place Valhubert.

UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Un nouveau plan de circulation sera mis en place afin d'apaiser la circulation par la piétonnisation ou la mise en sens unique de certaines rues.

L'objectif est de décourager le trafic dit « de transit », c'est-à-dire la circulation liée aux véhicules qui ne desservent pas le quartier mais l'utilisent comme raccourci pour contourner les grands axes (notamment grâce aux applications GPS), tout en permettant aux riverains et aux usagers du quartier d'entrer et de sortir sans contraintes excessives.

Les évolutions du plan de circulation feront l'objet de discussions dans le cadre des concertations spécifiques évoquées ci-dessous, et de communications dédiées lors de leur mise en œuvre.

Figurera notamment parmi les objectifs du nouveau plan de circulation : l'apaisement de la rue Jeanne d'Arc entre les boulevards Saint-Marcel et Vincent-Auriol.

CONCERTATIONS SPÉCIFIQUES À CERTAINS PROJETS

Il vous est évidemment possible de réagir sur l'ensemble de ces propositions et de nous faire parvenir vos remarques en nous écrivant à l'adresse embellir13@paris.fr.

De plus, des réunions publiques spécifiques aux projets les plus importants seront programmées dès l'année prochaine.

Les projets de « Rue aux Enfants » Jenner et de création d'un cœur piéton autour de la place des Alpes feront par exemple l'objet de concertations complémentaires.

L'ensemble des aménagements seront réalisés à partir de l'été 2026.

Toutes les informations sur les dates des réunions de concertation seront transmises à travers la newsletter de la Mairie du 13^e.

Vous pouvez vous y inscrire via la page « Embellir votre quartier » du site de la Mairie, ou directement via le QR Code situé en page 2.

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE « EMBELLIR VOTRE QUARTIER »

MARS – SEPTEMBRE 2024 :

Concertation générale « Embellir votre quartier » Gobelins – Salpêtrière

DEPUIS L'ÉTÉ 2024 :

Études techniques

2026 – 2028 :

Concertations spécifiques, aménagements et adaptation du plan de circulation

LA CONCERTATION 2024 EN CHIFFRES

- **3** réunions publiques
- **4** marches exploratoires et ateliers de co-construction avec le CAUE
- **253** contributions dont **157** issues de démarches collectives sur la plateforme décider.paris

LA DÉMARCHE « EMBELLIR VOTRE QUARTIER » À PARIS, C'EST :

- 5,5** millions d'euros d'investissement par quartier
- 7** millions d'euros dans les quartiers populaires
- 80 à 120** arbres dans chaque quartier
- 10 à 15** aménagements par quartier

ÉDITOS

Après les quartiers Choisy – Jeanne d’Arc – Seine en 2021, Peupliers – Rungis en 2022, puis Croulebarbe – Butte-aux-Cailles en 2023, c’est au tour de Gobelins – Salpêtrière de bénéficier de la démarche « **Embellir votre quartier** ».

Vous avez été nombreux, habitants, collectifs, associations locales et conseils de quartier, à prendre part à la large concertation menée de juin à septembre 2024. Vos contributions ont été précieuses pour imaginer ensemble un quartier plus agréable à vivre avec plus de **végétalisation**, une **meilleure protection des établissements scolaires**, une attention particulière aux « itinéraires malins » et un partage plus équilibré de l’espace public.

Grâce à vos idées, nous allons **transformer l’espace urbain en faveur des piétons, des enfants, de nos aînés et des personnes en situation de handicap**. Vous pourrez bientôt profiter de trottoirs élargis, de voies piétonnes et de nouveaux itinéraires cyclables sécurisés. Six aménagements spécifiques seront réalisés autour d’établissements publics (écoles, crèches, squares, universités) afin de garantir un cadre de vie plus sûr et apaisé.

La végétalisation sera au cœur du projet : **plus d’une dizaine de rues du quartier seront réaménagées pour laisser plus de**

place à la nature, contribuant ainsi à rafraîchir la ville, à déperméabiliser les sols et à préserver la biodiversité.

Nous répondrons également à votre souhait de rendre certaines **places plus conviviales** et propices à la détente ainsi qu’aux activités récréatives. La place des Alpes, la placette Artemisia Gentileschi ou encore les abords de la place Louis Armstrong vont être repensés pour créer davantage d’îlots de fraîcheur et renforcer l’empreinte verte de notre arrondissement.

Ces transformations vont améliorer durablement notre cadre de vie, et nous veillerons à ce que chaque projet soit affiné à travers des **concertations supplémentaires pour répondre au mieux à vos attentes**.

Enfin, cette dynamique se poursuit : Olympiades – Grands Moulins est le dernier quartier à entrer dans cette démarche d’embellissement. Ensemble, faisons du 13^e un arrondissement toujours plus agréable, verdoyant et respirable !



Jérôme Coumet
Maire du 13^e

La déclinaison de la démarche « Embellir votre quartier » se poursuit dans le 13^e avec le secteur Gobelins – Salpêtrière ! **Pendant plusieurs mois, échanges, réunions publiques et marches exploratoires nous ont permis de réfléchir ensemble à l’avenir de nos rues et espaces publics.**

Plus de végétalisation, des itinéraires piétons sécurisés et agréables, des places conçues pour être autant de nouveaux espaces à vivre... Le quartier amorce une transformation prometteuse !



Antoine Guillou
Adjoint à la Maire de Paris, élu du 13^e en charge de l’espace public, de la voirie et des mobilités